

Assemblée fédérale

Les conseils législatifs se sont réunis le lundi 25 janvier 1971, à 18 h. 15, pour une session extraordinaire.

Est entré au Conseil des Etats:

M. Othmar Andermatt, docteur en médecine dentaire, dentiste, maire de Baar et Lucerne, à Baar (en remplacement de M. Augustin Lusser, démissionnaire).

19689

Autres avis et mises au concours de travaux et de fournitures

La liste des téléphériques, ascenseurs et téléskis pour le transport des personnes

(état: avril 1970)

peut être obtenue au prix de 5 francs

au Département fédéral des transports et communications et de l'énergie,
bureau des imprimés, Palais fédéral nord,
3003 Berne

19622

L'Office fédéral des assurances sociales a publié en un volume:

ASSURANCE-INVALIDITÉ

Loi fédérale du 19 juin 1959

Règlement d'exécution du 17 janvier 1961

Ordonnance concernant les infirmités congénitales du 10 août 1965

Index alphabétique

(état le 1^{er} janvier 1968, avec feuillets collants valables à partir
du 1^{er} janvier 1969)

La brochure peut être commandée en allemand, français ou italien,
sous le n° 318.500, au prix de 5 francs,

à l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, 3000 Berne 18536

Assemblée fédérale

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1971
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	04
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	29.01.1971
Date	
Data	
Seite	74-74
Page	
Pagina	
Ref. No	10 099 736

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.